

2012-4764  
2013-07-03



## **INDUSTRIEL**

**PROTECTOTHERM NF**

**MICROBICIDE LIQUIDE NON MOUSSEUX POUR EAU**

**DE REFROIDISSEMENT**

**GUARANTIE:** Poly [oxyethylene (dimethylimino) ethylene (dimethylimino) ethylene dichloride].....10.0%

No. D'HOMOLOGATION 17159 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES IRE  
L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Contenu: 5 Gal.

**PROTECTOTHERM NF** est utilisé pour le contrôle des algues des bactéries et des champignons dans les tours de refroidissement par eau, commerciales et industrielles. **Protectotherm NF** est efficace à tous les pH et est non mousseux.

### **MODE D'EMPLOI:**

**NE PAS** déverser d'effluents contenant le produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au cours du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

Avant d'utiliser le PROTECTOTHERM NF dans les tours de refroidissement par eau, les systèmes devront être nettoyés afin d'éliminer les croissances d'algues, les limons micro biologiques et autres dépôts. Par la suite faire une addition initiale en choc de 420 à 1050 mL de PROTECTOTHERM NF par 10,000 litres d'eau dans le système. Répéter l'addition initiale jusqu'à ce que le contrôle soit évident. Effectuer par la suite des additions en choc de 120 à 1050 mL de PROTECTOTHERM NF par 10,000 litres d'eau tous les 2 à 5 jours ou quand il sera nécessaire. La fréquence des additions dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique. Les additions en choc devront être ajoutées au puit des tours de refroidissement des eaux.

**PRÉCAUTION:** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Dangereux s'il est ingéré. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le nettoyage et les activités de réparation. Un tablier résistant aux produits chimiques est également requis pour les travailleurs qui manipulent les préparations commerciales en milieu industriel. Bien se laver les mains après utilisation. Retirer rapidement les vêtements contaminés et les laver avant leur réutilisation.

**RISQUES POUR L' ENVIRONNEMENT:** Ce produit est toxiques pour les organismes aquatiques. l'eau des lacs, des ruisseaux ou des étangs. Ne pas réutiliser les contenants vide. Les produits antiparasitaires, les mélanges à vaporiser, ou solutions de rinçage qui ne sont pas utilisable ou chimiquement recyclable devront être déposés dans un terrain approuvé pour ces produits ou enterers dans un endroit sûr loin des pièces d'eau.

2012-4764  
2013-07-03

**PREMIERS SOINS:** Si ingéré, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. S'il y a contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. S'il ya contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**ÉLIMINATION:**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**FABRIQUÉ PAR:**

Thermidaire Corporation Canada Limited